

Fédération Française de Cinéma et Vidéo (FFCV)
Monsieur Jean-Claude MICHINEAU, Président
Le Verdet
Rue de Saint-Germain
49170 Saint-Augustin-des-Bois

Direction du réseau

Neuilly-sur-Seine, le 9 février 2021

Lettre recommandée A.R.

Objet : Actualisation de notre accord de partenariat du 11 décembre 1980

Monsieur le Président,

En parallèle de l'avenant à notre accord que nous vous faisons parvenir comme chaque année, je vous adresse la présente afin de vous faire part de la nécessité d'actualiser l'accord de partenariat qui nous lie depuis 1980.

En effet, la Sacem procède depuis plusieurs années à une refonte de sa politique de partenariat avec les organismes représentant les utilisateurs de son répertoire : outre une modernisation dans leur forme et des engagements mutuels plus importants qu'auparavant, ces accords incluent de nouvelles exigences législatives, telles que le respect de la directive européenne 2014/26/UE du 26 février 2014.

A ce titre, l'accord du 11 décembre 1980 qui lie nos deux entités devra évoluer à partir de 2022, vos adhérents bénéficiant à ce jour de tarifs (cf. notre avenant) qui leur sont propres, différents des tarifs en vigueur pour les autres utilisateurs de notre répertoire procédant pourtant aux mêmes types de diffusions.

Les tarifs dont vos adhérents bénéficient à ce jour sont toutefois bien maintenus pour l'année 2021 en cours.

Outre la mise en conformité de l'accord précité, nous souhaitons vous proposer la mise en place d'un dispositif dit « de centralisation » qui permettrait à votre Fédération de simplifier grandement les démarches de vos clubs et d'envisager le bénéfice d'une réduction importante sur le montant des droits d'auteur dus.

Dans cette optique, nous souhaiterions convenir avec vous d'un rendez-vous en nos locaux à Neuilly-sur-Seine, dans le respect des différentes mesures de distanciation sociale ou bien, à votre préférence, par visioconférence. Il nous semble opportun de nous rencontrer avant la fin d'année, à partir du mois de septembre par exemple. Nous vous laissons revenir vers nous à ce sujet.

Restant à votre disposition pour toute précision, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

Dominique GRENIER
Directeur adjoint du réseau